MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 969

20 septembre 2003

SOMMAIRE

Aachen S.A.H., Luxembourg 46511	Eurosuez (Luxembourg) S.C.A., Luxembourg	46471
ACM International Technology Fund, Sicav, Luxem-	Facara S.A.H., Luxembourg	46471
bourg 46498	Financial Key Holding S.A., Mamer	46467
Alienor S.A., Luxembourg 46468	Finexco Holding S.A., Luxembourg	46507
Alimenta Holding S.A., Luxembourg 46507	Finpie S.A., Luxembourg	46500
Area S.A., Luxembourg 46501	Fundus Holding S.A., Luxembourg	46501
Ariana Holding S.A., Luxembourg 46507	Geo Holding S.A., Luxembourg	46477
Art & Scène, S.à r.l., Luxembourg	Geplux, S.à r.l., Luxembourg	46476
Azzurri Internazionale S.A.H., Luxembourg 46505	Geplux, S.à r.l., Luxembourg	46476
Banca Sella S.p.A., I-Biella	Golf Financial Investment S.A.H., Luxembourg	46506
Banca Sella S.p.A., I-Biella	Grosvenor Square Hotel, S.à r.l., Luxembourg	46500
Bender Trading S.A., Luxembourg 46480	Hamster Investments S.A.H., Luxembourg	46510
Bona S.A., Luxembourg	Herrero International, S.à r.l., Luxembourg	46498
Brainscape Holding S.A., Luxembourg 46474	ING Index Linked Fund II Sicav, Luxembourg	46500
Bridgepoint Corporation S.A.H., Luxembourg 46503	ING Index Linked Fund, Sicav, Strassen	46478
Camargue Development S.A., Luxembourg 46469	ING International Currency Management Fund,	
COFIDICO - Compagnie Financière pour le Déve-	Sicav, Strassen	46478
loppement Industriel et Commercial S.A.H., Lu-		46498
xembourg 46504		46475
Codinter S.A.H., Luxembourg 46506		46472
Compagnie de Pythagore S.A.H., Luxembourg 46500	Köner + Keutz Finanz AG, Luxembourg	46504
Compagnie du Rubicon S.A.H., Luxembourg 46501	Liquitech Holding S.A., Luxembourg	46512
Consortium Financier Africain (Co.Fi.A.) S.A.H.,	LO Selection, Sicav, Luxembourg	46499
Luxembourg 46504	Lufina S.A.H., Luxembourg	46511
Continental Barley Holding S.A., Luxembourg 46510	M.D.Z. S.A.H., Luxembourg	46506
Copal Belle Boutique S.A., Wasserbillig 46476	Malifra S.A.H., Luxembourg	46505
Copal S.A., Grevenmacher 46475	Marroni Finances S.A.H., Luxembourg	46508
Copperfield International S.A., Luxembourg 46508	Mediolux Holding S.A., Luxembourg	46502
Dawson Finance S.A., Luxembourg		46502
Dawson Finance S.A., Luxembourg	Montignac S.A.H., Luxembourg	46503
Dolomies et Chaux S.A., Luxembourg 46483	Multi-Funds Sicav, Strassen	46466
Dolomies et Chaux S.A., Luxembourg 46483		46497
Ernest Hermes S.A., Steinsel 46473	Namur Ré S.A., Luxembourg	46497
Essen S.A.H., Luxembourg	Namur Ré S.A., Luxembourg	46497
Euro-Environment Investment & Cie S.C.A 46487		46508
Euro-Environment Investment S.A 46499	Netrimo Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxem-	
Euro-Suisse Audit (Luxembourg) S.A., Luxem-	, =-	46505
bourg 46469	Newark S.A., Luxembourg	46473
European Export Management Company S.A., Lu-	Oldenburg S.A.H., Luxembourg	46509
xembourg	Paneuropean Oil and Industrial Holdings S.A., Lu-	

xembourg	46477	Spring Multiple 2002 B S.C.A., Luxembourg	46509
ProLogis Italy XIV, S.à r.l., Luxembourg	46480	Spring Multiple 2002 S.C.A., Luxembourg	46512
Promint Holding S.A., Luxembourg	46511	Stal Investment S.A., Luxembourg	46471
Protection Invest S.A., Luxembourg	46466	Summa Gestion S.A.H., Luxembourg	46466
R.I.C. S.A.H., Luxembourg	46503	Sushi Place S.A., Luxembourg	46475
Racing Betting System Holding S.A., Luxembourg	46473	Tamaris Alternative Fund, Sicav, Luxembourg	46512
Resitalia Management, S.à r.l., Luxembourg	46488	Third Millennium Global Fund, Sicav, Luxem-	
S.I.P.E.L., S.à r.I., Bertrange	46475	bourg	46479
Samflock Biogas, S.à r.l., Hüpperdingen	46467	Trevise Asset Management S.A., Luxembourg	46473
SEB Garant	46469	Trevise Asset Management S.A., Luxembourg	46499
Semino & C. International S.A., Luxembourg	46481	UBP Multifunds Advisory S.A., Luxembourg	46474
Semino & C. International S.A., Luxembourg	46482	UNFIMER S.A., Union Financière Mercantile S.A.,	
Sind International S.A., Luxembourg	46484	Luxembourg	46508
Sistema Finance S.A., Luxembourg	46477	Vantage Fund, Sicav, Luxembourg	46509
Siver S.A., Luxembourg	46472	VG Advisors S.A. Holding, Luxembourg	46472
SOS Bâtiment S.A., Mondercange	46470	Xademu Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	46510
Sogedel S.A.H., Luxembourg	46506	Yardley Holding S.A., Luxembourg	46470
Sontel S.A., Luxembourg	46502	Zwischenstaatliche Immobiliarinvestitions-	
Spring Multiple 2002 A S.C.A., Luxembourg	46510	gesellschaft A.G	46470

PROTECTION INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123-125, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 70.138.

Avec effet au 28 juillet 20003, le siège social de la société est transféré du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, au 123-125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour PROTECTION INVEST

I Claeve

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03503. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051343.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

SUMMA GESTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.231.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03081, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(051344.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

MULTI-FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.824.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

Signatures

(051331.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

FINANCIAL KEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins. R. C. Luxembourg B 89.773.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

S. Delonnoy.

(050925.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SAMFLOCK BIOGAS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9755 Hüpperdingen, Hausnummer 61A.

STATUTEN

Im Jahre zweitausenddrei, den vierten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine Weinandy, mit dem Amtssitz zu Clerf.

Sind erschienen:

- 1.- Herr Yves Schanck, Landwirt, geboren zu Clerf, am 12. Oktober 1974, wohnhaft zu L-9755 Hüpperdingen, Hausnummer 61A,
- 2.- Herr François Berscheid, Landwirt, geboren zu Clerf, am 19. April 1951, wohnhaft zu L-9755 Hüpperdingen, Hausnummer 52.

Diese Komparenten ersuchten den amtierenden Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

- Art. 1. Die vorgenannten Komparenten errichten hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung SAMFLOCK BIOGAS, S.à r.l.
 - Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist in Hüpperdingen.

Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Gegenstand und Zweck der Gesellschaft ist der Betrieb von einer Biogasanlage sowie von Anlagen zur alternativen Energiegewinnung jeglicher Art und der Verkauf der so gewonnenen Energie.

Die Gesellschaft ist berechtigt, bewegliche und unbewegliche Güter zu erwerben, alle Geschäfte und Tätigkeiten vorzunehmen und alle Maßnahmen zu treffen, welche mit dem Gegenstand der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar zusammenhängen oder ihm zu dienen geeignet erscheinen, in diesem Sinne kann sie sich in anderen Gesellschaften oder Firmen im In- und Ausland beteiligen, mit besagten Rechtspersonen zusammenarbeiten sowie selbst Zweigniederlassungen errichten, sowie jede Art von Tätigkeit, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt oder denselben fördern kann, ausüben.

- Art. 4. Die Gesellschaft hat eine unbestimmte Dauer.
- Art. 5. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage, und endet am 31. Dezember 2003.
- **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

Die Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

1 Herr Yves Schanck, vorgenannt, fünfzig Anteile	50
2 Herr François Berscheid, vorgenannt, fünfzig Anteile	50
Total: einhundert Anteile	100

Die Gesellschaftsanteile wurden voll in barem Gelde einbezahlt, so dass ab heute der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) zur Verfügung steht, so wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

- Art. 7. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.
- **Art. 8.** Zwischen den Gesellschaften sind die Gesellschaftsanteile frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung von Gesellschaftern, welche die drei Viertel des Gesellschaftskapitals darstellen müssen. Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1590 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden ist.
- Art. 9. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen. Sie werden von den Gesellschaftern ernannt und abberufen.

Die Gesellschafter bestimmen die Befugnisse der Geschäftsführer.

Falls die Gesellschafter nicht anders bestimmen, haben die Geschäftsführer sämtliche Befugnisse, um unter allen Umständen im Namen der Gesellschaft zu handeln.

Der Geschäftsführer kann Spezialvollmachten erteilen, auch an nicht Gesellschafter, um für ihn und in seinem Namen für die Gesellschaft zu handeln.

- Art. 10. Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.
- Art. 11. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen. Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die in der letzten Bilanz aufgeführten Werte halten.

Im Falle des Ablebens eines Teilhabers wird die Gesellschaft zwischen den überlebenden Teilhabern und den gesetzlichen Erben fortgesetzt.

Die Gesellschaft anerkennt jedoch nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil. Etwaige ungeteilte Eigentümer sind gehalten, einen von ihnen zu bezeichnen, welcher diese Anteile der Gesellschaft gegenüber vertritt.

Art. 12. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibung und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Dieser Nettogewinn wird wie folgt verteilt:

- Fünf Prozent (5,00%) des Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, gemäss den gesetzlichen Bestimmungen:
 - der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur Verfügung.
- **Art. 13.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von den Gesellschaftern ernannten Liquidatoren, welch keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Befugnisse und Bezüge der Liquidatoren.

Art. 14. Für alle Punkte, welche nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Schätzung der Gründungskosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf eintausendzweihundertvierzig Euros (1.240,-) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschließend an die Gründung haben die Gesellschafter sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden, und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Zum Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer wird Herr Yves Schanck, vorbenannt.

Herr Yves Schanck kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten.

Der Sitz der Gesellschaft ist in L-9755 Hüpperdingen, Hausnummer 61A.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Clerf, in der Amtsstube des handelnden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an alle Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben, welch Letzterer den darin angegebenen Zivilstand der Parteien auf Grund ihrer Identitätskarten bescheinigt.

Gezeichnet: Y. Schanck, F. Berscheid, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 5 février 2003, vol. 352, fol. 46, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clerf, den 6. Februar 2003.

M. Weinandy.

(900193.4/238/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 février 2003.

ALIENOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 64.597.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

ALIENOR S.A.

A. Schaus / R. Scheifer-Gillen

Administrateurs

(051300.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

SEB GARANT, Fonds Commun de Placement. (anc. HORNBLOWER GARANT)

Änderungsbeschluss des Sonderreglements des Sondervermögens

Die Verwaltungsgesellschaft des Sondervermögens hat mit Zustimmung der Depotbank beschlossen, nachstehenden Artikel des Sonderreglements wie folgt abzuändern:

Art. 1. Der Fonds. Umfirmierung des HORNBLOWER GARANT in SEB GARANT.

Absatz. 1. 1. Der SEB GARANT besteht aus einem oder mehreren Unterfonds im Sinne von Artikel 111 des Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen und seiner Abänderung vom 17. Juli 2000. Die Gesamtheit der Unterfonds ergibt den Fonds. Jeder Anleger ist über den Unterfonds am Fonds beteiligt.»

Die vorstehende Änderung tritt am Tag ihrer Unterzeichnung in Kraft.

Für Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 1. September 2003.

SEB INVEST LUXEMBOURG S.A. / SEB PRIVATE BANK S.A.

Verwaltungsgesellschaft / Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-Al00210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053254.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 28.027.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 décembre 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Henri Davier, administrateur de sociétés, demeurant à Dardagny, Suisse
- Monsieur Hans-Jürgen Salbach, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Yves Mertz, administrateur de sociétés, demeurant à Lottert, Belgique,
- Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Thionville, France.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03783. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051269.3/636/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CAMARGUE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 37.059.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 août 2003

- L'assemblée accepte la démission de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. de son poste de commissaire aux comptes et nomme en remplacement la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège 36, route de Longwy à L-8080 Bertrange. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(051302.3/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

YARDLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 35.989.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 avril 2003

- la cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino démissionnaire est ratifiée;
 - la révocation de Michèle Musty de son mandat d'Administrateur, est acceptée;
- les démissions de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Madame Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg et de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biwer de leur mandat d'Administrateur sont acceptées:
- la démission de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée;
- décharge spéciale est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période du 1^{er} janvier 2003 jusqu'à la présente Assemblée;
 - Le siège social de la société est dénoncé avec effet au 10 avril 2003.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

YARDLEY HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051270.3/795/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SOS BATIMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3932 Mondercange, 19, rue de Limpach. R. C. Luxembourg B 90.871.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue à Bascharage, en date du 14 juillet 2003 que:

- Décharge est donnée à l'ancien Conseil d'Administration.
- Le nouveau Conseil d'Administration se présente comme suit:

Monsieur Anastasi Franco, retraité, demeurant à L-8313 Capellen, 8, rue Basse,

Madame Anastasi Vincenza, retraitée, demeurant L-8313 Capellen, 8, rue Basse,

Monsieur Anastasi Giuliano, employé commercial, demeurant L-4170 Esch-sur-Alzette, 54, boulevard J.F. Kennedy. Est reconfirmé comme responsable technique: Monsieur Anastasi Giuliano, précité.

La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont celle impérative du responsable technique.

Pour inscription - réquisition - modification

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051271.3/1286/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ZWISCHENSTAATLICHE IMMOBILIARINVESTITIONSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.686.

Par la présente la société SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. et la société ZWISCHENSTAATLICHE IMMO-BILIARINVESTITIONSGESELLSCHAFT A.G., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, ont décidé de résilier de commun accord la convention de services et de domiciliation conclue en date du 29 décembre 2000 et ce avec effet au 19 août 2003.

Le 19 août 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

J-P. Reiland / S. Capuzzo

Partner / Manager

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051272.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FACARA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 43.839.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg,
- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051273.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

STAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 51.729.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mai 2003

- La cooptation de Madame Antonella Graziano, employé privée, demeurant au 12, Rue Théodore Eberhard, L-1452 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.
- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire.

Fait à Luxembourg, le 2 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

STAL INVESTMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051274.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EUROSUEZ (LUXEMBOURG) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 35.550.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2003

En date du 2 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 après ratification du versement d'un dividende de 3.590.052,83 EUR en date du 5 juillet 2002.
- De renouveler les mandats de Monsieur Patrice Merceron, Monsieur Yann Varene et de Monsieur Pierre Delandmeter en qualité de membres du Comité de Surveillance pour une durée d'un an prenant fin lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 2 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051287.3/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SIVER S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 65.328.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 août 2003

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 67, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051275.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

KOMED HOME CARE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 40-42, Grand-rue. H. R. Luxemburg B 62.470.

Auszug aus der Generalversammlung vom 27. Dezember 2002

- 1. Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Abschlußprüfer wird volle Entlastung für ihre Tätigkeiten im abgeschlossenen Geschäftsjahr erteilt.
 - 2. Die Verwaltungsratsmitglieder sowie den Abschlussprüfer werden in ihrem Amt bestätigt.

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung im Jahr 2003.

Verwaltungsrat

- Herr Hermann Konrad, Administrateur-délégué, wohnhaft in D-54329 Konz, Reinigungstrasse
- Herr Alfred Fendel, Administrateur-délégué, wohnhaft in D-54294 Trier, Im Biest, 53
- Frau Nicola Clark-Konrad, wohnhaft in D-54441 Kanzem, im Kordell, 7
- Monique Maller, wohnhaft in L-6795 Grevenmacher, 26, rue de Wecker

Prüfungskommissar

- LUX-FIDUCIAIRE, 12, rue Ste Zithe L-2763 Luxembourg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Wasserbillig, den 27. Dezember 2002.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051276.3/680/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

VG ADVISORS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer. R. C. Luxembourg B 85.530.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2003

En date du 9 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'affecter le résultat au 31 décembre 2002 de la manière suivante:

AFFECTATION DU RESULTAT

72.083,02 EUR Résultat de l'exercice..... Affectation à la réserve légale 2002. 3.604,15 EUR 68.478,87 EUR

- de reconduire le mandat de Messieurs Italo Zito, Vittorio Ghidella, Renzo Triulzi et Antoine Gilson de Rouvreux en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- d'élire DELOITTE & TOUCHE S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051291.3/1024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

RACING BETTING SYSTEM HOLDING, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.520.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2003

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 67, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051277.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

NEWARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 66.739.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051278.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EUROPEAN EXPORT MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Beicht.

R. C. Luxembourg B 88.430.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051279.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ERNEST HERMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 33A, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 74.555.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051280.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 64.681.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration

En date du 2 juin 2003, le Conseil d'Administration de TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A. prend acte de la démission de Monsieur Tor Dunér en qualité d'Administrateur de la société, avec effet au 1er juin 2003, et accepte la cooptation de Monsieur Jan Stig Rasmussen, avec effet au 1er juin 2003, en remplacement de Monsieur Tor Dunér.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051292.3/1024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BANCA SELLA S.P.A.

Siège social: Biella, Italie. R. C. Luxembourg B 52.427.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 26 août 2003.

BANCA SELLA S.P.A.

Signature

(051312.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

BANCA SELLA S.P.A.

Siège social: Biella, Italie. R. C. Luxembourg B 52.427.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 26 août 2003.

BANCA SELLA S.P.A.

Signature

(051315.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

BRAINSCAPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 84.133.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2003

- Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg a été nommé au fonction d'administrateur de la société en remplacement de Madame Carine Bittler.
 - Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051303.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

UBP MULTIFUNDS ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 86.759.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2003

En date du 4 juin 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2003:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- de renouveler les mandats de Monsieur Michel Girardin, Monsieur Michel Perotti et de Madame Carmen Banuelos en qualité d'Administrateurs de la société pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07097. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051288.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ART & SCENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2536 Luxembourg, 6, rue Sigefroi.

R. C. Luxembourg B 51.673.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051282.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

S.I.P.E.L., S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 6.168.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051283.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SUSHI PLACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 73.779.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051284.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

COPAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 7.132.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051285.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 54.922.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2003

En date du 10 juillet 2003, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- d'élire les personnes suivantes en qualité d'Administrateurs de la sicav avec effet au 18 juin 2003:
- Madame Marie-Claire Achenne
- Monsieur Pierre Huot
- Monsieur Frédéric van Swieten
- Monsieur Hugh Russell
- Monsieur Rune Sagbraaten

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051289.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

GEPLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 78.228.

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

- 1) GESTION EUROPEENNE DE PATRIMOINE S.à r.l., une société avec siège social à F-59180 Capelle la Grande, France.
 - 2) Monsieur Marc Leroux, gérant de société, demeurant à F-59140 Dunkerque, France,

tous les deux ici représentés par Monsieur Vincent La Mendola, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 50, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 28 juillet 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

3) CONEXIA, GmbH, une société avec siège social à Im Kemmer 35A, D-66706 Perl, République Fédérale d'Allemagne,

ici représentée par son gérant Monsieur Sascha Mihailovic, gérant de société, demeurant au 53, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de GEPLUX, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 78.228, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 240 du 2 avril 2001.
- Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.
- Par les présentes la société GESTION EUROPEENNE DE PATRIMOINE, S.à r.l., préqualifiée, cède les 50 parts sociales qu'elle détient dans la Société à la société CONEXIA, GmbH, préqualifiée, à leur valeur nominale, ce dont quittance.

Cette cession demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cette cession est effectuée avec l'accord de la Société et, pour autant que de besoin, acceptée par le gérant de la Société Monsieur Marc Leroux, préqualifié.

- Les associés décident de supprimer les alinéas 2 et 3 de l'article 5 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leurs mandataires, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. La Mendola, S. Mihailovic, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 15, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

A. Schwachtgen.

(051314.3/230/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

GEPLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 78.228.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 994 du 1^{er} août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(051316.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

COPAL BELLE BOUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 16.612.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(051286.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PANEUROPEAN OIL AND INDUSTRIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 33.149.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 août 2003

L'assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers au poste de Commissaire aux Comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051304.3/263/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

GEO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 38.658.

Extrait rectificatif des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2002

Il convient d'annuler le point 2 de l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 19 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051306.3/263/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

SISTEMA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 93.023.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration tenue le 18 août 2003

M. Dmitry Korovkin a été appelé à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de M. Dmitry Lubinin, démissionnaire. La nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale pour ratification.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour extrait sincère conforme

SISTEMA FINANCE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051307.3/655/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

BONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 59.696.

Constituée par-devant Me Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 11 juin 1997, acte publié au Mémorial C n° 524 du 25 septembre 1997. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2001 et l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 883 du 11 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BONA S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(051324.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

DAWSON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 21.616.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 2 mai 1984, acte publié au Mémorial C n° 158 du 14 juin 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 186 du 3 mars 2000. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 27 mars 2000 et l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 701 du 28 septembre 2000.

Le bilan au 31 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour DAWSON FINANCE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(051313.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

DAWSON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 21.616.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 2 mai 1984, acte publié au Mémorial C n° 158 du 14 juin 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 186 du 3 mars 2000. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 27 mars 2000 et l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 701 du 28 septembre 2000.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour DAWSON FINANCE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(051318.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 40.811.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND

Signatures

(051317.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

ING INDEX LINKED FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.349.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

Signatures

(051321.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

THIRD MILLENNIUM GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.726.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet, au siège de THIRD MILLENNIUM GLOBAL FUND.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en remplacement de son confrère empêché Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier reste dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée THIRD MILLENNIUM GLOBAL FUND dont le siège social est situé à Luxembourg, 19-21 bvd du Prince Henri, et inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 73.726.

THIRD MILLENNIUM a été constituée sous forme d'une société anonyme par acte reçu par le notaire Me Jean Seckler de résidence à Junglinster publié au Mémorial C en date du 1er mars 2000.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire Jacques Delvaux en date du 30 mai 2003.

L'assemblée est présidée par Madame Solange Velter, demeurant à Arlon (Belgique).

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Jacques Cavalieri, demeurant à Luxembourg.

Elle appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Claude Defendi, demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- I. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Présentation du rapport du liquidateur sur ses actes accomplis en vertu de son mandat.
- 2. Rapport du réviseur de la liquidation.
- 3. Approbation des comptes de liquidation.
- 4. Décharge à accorder au liquidateur et au réviseur de la liquidation.
- 5. Clôture de la liquidation.
- 6. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années et du dépôt des sommes et avoirs non distribués à la clôture de la liquidation.
- II. Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, conformément aux dispositions légales par des annonces insérées dans:
 - 1. Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations des 4 et 14 juillet 2003.
 - 2. Luxemburger Wort des 4 et 14 juillet 2003.
 - III. Que les actionnaires nominatifs ont été convoqués à assister à la présente assemblée par lettre.
- IV. Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

- V. Qu'il apparaît de la liste de présence que le nombre suivant d'actions est présent et/ou dûment représenté à l'assemblée:
 - 25.673 actions «A» sur 25.921 actions en circulation.
 - 42.738 actions «B» sur 42.738 actions en circulation.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci constate que le quorum requis par les dispositions légales est atteint et que dès lors, cette dernière peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée approuve le rapport du liquidateur et prend connaissance du rapport des ses activités réalisées en conformité avec son mandat.

Le rapport du liquidateur, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte.

Deuxième résolution

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du réviseur de la liquidation, approuve le rapport du réviseur et les comptes de la liquidation.

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte et sera enregistré avec lui.

Troisième résolution

L'assemblée donne pleine et entière décharge au liquidateur et au réviseur de la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Sicav.

Cinquième résolution

L'assemblée décide que les comptes ainsi que les livres et documents sociaux resteront conservés et déposés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux

associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés à la Caisse de Consignation à Luxembourg au profit de qui il appartiendra, conformément à l'article 83 de la loi du 30 mars 1988.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, le Président clôture l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétations données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau, les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: S. Velter, J. Cavalieri, C. Defendi, B. Moutrier.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, vol. 139S, fol. 95, case 12.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

J. Delvaux.

(051351.3/208/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

BENDER TRADING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 79.496.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 août 2003

- L'Assemblée entend le rapport de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., représentée par Monsieur Edmond Ries et ayant son siège social 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg, ainsi que de Monsieur Koen De Vleeschauwer, demeurant professionnellement 222C, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg, liquidateurs de la société par suite de leur nomination en date du 11 août 2003.
- L'Assemblée désigne en qualité de commissaire vérificateur la société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., représentée par Monsieur Claude Schmitz, ayant son siège social 15, rue de la Chapelle à L-1325 Luxembourg, laquelle devra faire rapport sur l'emploi des valeurs sociales et les comptes de liquidation.
- L'Assemblée Générale de clôture de la liquidation sera tenue le 19 août 2003 devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, avec pour ordre du jour:
 - 1. Rapport du commissaire vérificateur.
 - 2. Approbation des comptes de liquidation.
 - 3. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
 - 4. Clôture de la liquidation.
 - 5. Désignation de l'endroit où les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03916. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051309.3/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

ProLogis ITALY XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. ProLogis GERMANY XVI, S.à r.l.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.784.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

-Gérant

(051511.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

SEMINO & C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.336.

L'an deux mille trois, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SEMINO & C. INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B numéro 62.336.,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 12 décembre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 10.339,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 15 mars 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 26.661.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 16 juillet 2003.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Sophie Jacquet, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.
 - II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du liquidateur.
- 2. Désignation d'un commissaire-vérificateur de la liquidation.
- 3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le liquidateur, la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, bd de la Foire, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme Commissaire-Vérificateur, la société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Le Commissaire-Vérificateur devra déposer son rapport le plus rapidement possible.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: C. Santoiemma, L. Patrassi, S. Jacquet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, vol. 1395, fol. 96, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

J. Delvaux.

(051376.2/208/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

SEMINO & C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 62.336.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SEMINO & C. INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B numéro 62.336.,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 12 décembre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 10.339,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 15 mars 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 26.661.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 16 juillet 2003.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Sophie Jacquet, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.
 - II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du commissaire-vérificateur.
- 2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.
- 3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société.
 - 4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
- 5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans.
 - 6. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (RÉVISION), S.àr.l., avec siège social à Luxembourg, 5, bd de la Foire, afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux associés.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société SEMINO & C. INTERNATIONAL S.A., qui cessera d'exister

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, Bvd du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix. L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 700,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: C. Santoiemma, L. Patrassi, S. Jacquet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, vol. 139S, fol. 96, case 3.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

J. Delvaux.

(051384.3/208/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

DOLOMIES ET CHAUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 58.523.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03515, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour DOLOMIES ET CHAUX, Société Anonyme

P. Wolff

Administrateur

(051333.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

DOLOMIES ET CHAUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 58.523.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 24 juin 2003 a nommé aux fonctions d'administrateur Messieurs Bas Schreuders, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et Benoît Frin, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Messieurs Dirk Van Reeth et Edward Bruin. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Jean-Pierre Berghmans, Administrateur, administrateur de sociétés, 28, rue Charles Dubois, B-1342 Ottignies-Louvain-La-Neuve (Belgique);
- Monsieur Jean-Pierre Hanin, Administrateur, administrateur de sociétés, 98, rue Souveraine, B-1050 Bruxelles (Belgique);
- Monsieur Léon A. Lhoist, Administrateur, administrateur de sociétés, 28, rue Charles Dubois, B-1342 Ottignies-Louvain-La-Neuve (Belgique);
- Monsieur Paul Wolff, Administrateur, ingénieur commercial, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (Luxembourg);

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour DOLOMIES ET CHAUX

P. Wolff

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03510. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051337.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

SIND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monetrey. R. C. Luxembourg B 43.610.

In the year two thousand three, on the twenty-second of July.

Before Maître André Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg-City, in replacement of Me Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg-City, to whom will remain the present deed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SIND INTERNATIONAL S.A., a société anonyme, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 12-16, Avenue Monterey, registered with in Luxembourg Trade Register under the number B 43.610,

incorporated by deed enacted by Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg on the 15th April, 1993, published in the Mémorial C n° 320 of 6th July, 1993, whose Articles of Association have been amended the last time by a deed enacted by the aforementioned notary on 29th April, 1999, published in the Mémorial C n°550 of 16th July, 1999 (the «Company»).

The meeting is presided by Mr Gilles Dusemon, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Gianpiero Saddi, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Gilles Dusemon, prenamed.

The chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. It appears from the attendance list, that one million four hundred fifty-three thousand and two hundred and fifty (1,453,250) shares, representing the entire issued and outstanding share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been duly informed.

III. The general meeting of bondholders of the Company has unanimously approved the agenda of the present meeting on 21st July, 2003, of copy of such meeting shall remain attached to the present deed to be filed together for registration purposes.

IV. The agenda of the meeting is the following:

- 1. Transfer of the statutory seat and the place of effective management and of the central administration of the Company to Italy and adoption of the Italian nationality by the Company.
- 2. Modification of the corporate denomination from SIND INTERNATIONAL S.A. into SIND INTERNATIONAL S.p.A., and complete restatement of the articles of association so as to conform them to Italian law.
 - 3. Approval of the interim accounts of the Company as at 31st March 2003 prepared in accordance with Italian law.
 - 4. Dismissal of all the directors and of the auditor of the Company.
 - 5. Appointment of new directors.
 - 6. Appointment of a board of auditors.

Declaration

The Chairman of the general meeting declares that the Company intends to transfer its statutory seat and place of effective management to Italy.

The present meeting is to decide on the transfer of the statutory seat, the place of effective management and the place of central administration of the Company from the Grand-Duchy of Luxembourg to Milan (Italy), Via Bigli 21, being the address of its Italian branch, which shall thus be consolidated and further become the Company's registered address, in accordance with the terms and conditions provided for under Luxembourg law.

It is further necessary to conform the articles of association to Italian law.

The general meeting of shareholders, with all the shareholders present or represented, having been duly convened and after stating that the general meeting of bondholders of the Company, with all the bondholders present or represented, has unanimously approved the agenda of the present meeting, approves the declaration of the Chairman.

After the foregoing agenda was duly examined and after deliberation and a separate vote on each of the following resolutions by the general meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The general meeting of shareholders unanimously resolves to transfer the statutory seat, the principal place of establishment, the central administration and the effective place of management, without any change to the legal personality of the Company, from Luxembourg to Milano (Italy), Via Bigli 21, being the address of its Italian branch, which shall thus be consolidated and further become the Company's registered address. As a result of such transfer, the Company will adopt the Italian nationality and henceforth be subject to Italian law.

Second resolution

As a result of the first resolution, the general meeting of shareholders resolves to modify the articles of association of the Company to the extent necessary so as to conform them to Italian law.

The Company will further change its corporate denomination from SIND INTERNATIONAL S.A. into SIND INTERNATIONAL S.p.A.

A copy of the so amended and approved articles of association will remain attached in the Italian language to the present deed.

It is understood that the legal requirements set forth under Italian law for the adoption of the restated articles of association in accordance with Italian law need to be accomplished.

Third resolution

After the presentation of the interim accounts for the period ending on 31st March, 2003, which have further been prepared in accordance with Italian accounting rules and regulations (presented in the Italian language), the general meeting further resolves to approve these interim accounts. These «Italian» interim accounts, after having been signed ne varietur by the appearing persons and the notary, shall remain attached hereto to be registered with the minutes.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolves to dismiss the directors and the statutory auditor of the Company, effective immediately.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolves to appoint the following persons as directors of the Company, who shall remain in office until the shareholders meeting convened for the approval of the balance sheet as at 31st December, 2005, in accordance with Italian law:

- 1) Gianpietro Benedetti, born in Udine (Italy) on 16 May, 1942, Chairman, residing in Tricesimo (Udine), Via San Michele 36.
 - 2) Teresa Zoratti, born in Udine, on 19th January, 1919, residing in Buttrio (Udine), Via GB Beltrame 22.

The directors so appointed, Mrs. Bruna Beltramini and Ms Giovanna Vianello, each acting individually, shall have the broadest powers in order to complete the transfer of the Company to Italy and to accomplish all steps, formalities and procedures necessary or required to finalise the transfer in accordance with Italian law.

Sixth resolution

In accordance with Italian law, the general meeting of shareholders resolves to appoint a board of auditors (collegio sindacale) with 3 (three) auditors in charge (sindaci effettivi), and 2 (two) deputy auditors (sindaci supplenti):

- (a) are appointed internal auditors in charge:
- 1) Angelo Casò, born in Milan, on 11 August, 1940, residing in Milano, Via Bigli 21;
- 2) Guido Croci, born in Milan, on 4 March, 1959, domicilied at Studio Casò in Milan, Via Bigli, 21;
- 3) Carlo Galli, born in Ivrea (TO), on 20 September, 1969, domiciled in Milan, Piazza F. Meda 5;
- (b) are appointed deputy internal auditors:
- 1) Augusto Clerici Bagozzi, born in Asola (MN), on 14 July, 1940, domicilied at Studio Casò in Milan, Via Bigli 21;
- 2) Serenella Rossano, born in Agordo (BL), on 15 November, 1964, domicilied at Studio Casò in Milan, Via Bigli, 21; who shall be remunerated based on the minimum professional tariffs and who shall remain in office until the general shareholders meeting convened for the approval of the balance sheet as at 31st December, 2005.

Declaration Pro Fisco

The general meeting acknowledges that a capital duty of EUR 310.- has been paid to the Administration de l'Enregistrement et des Domaines in Luxembourg upon incorporation of the Company on 15th April 1993, in accordance with Luxembourg laws.

The meeting further acknowledges that the transfer of its seat will not result in the incorporation of a new company, neither from a legal, nor from a fiscal point of view.

Closing of the meeting

The agenda having been completed and since no one asked to intervene, the Chairman declared the meeting closed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of present general meeting are estimated at approximately EUR 2,800.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English text and the French translation, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-deux juillet.

Par devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en remplacement de son confrère empêché Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée SIND INTERNA-TIONAL S.A., établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey, inscrite au R.C.S. Luxembourg B 43.610,

constituée par un acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg le 15 avril 1993, publié au Mémorial C n°320 du 6 juillet 1993 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire prémentionné en date du 29 avril 1999, publié au Mémorial C n°550 du 16 juillet, 1999 (la «Société»).

L'assemblée est présidée par Monsieur Gilles Dusemon, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero Saddi, employé, demeurant à Luxembourg. L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Gilles Dusemon, prénommé.

Le Président demande le notaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence. Ladite liste ensemble avec les procurations des personnes représentées, après avoir été signée ne varietur par les parties comparantes et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.
- II. Qu'il résulte de ladite liste de présence qu'un million quatre cent cinquante trois mille deux cent cinquante (1.453.250) actions, représentant l'intégralité du capital social souscrit et émis, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui par conséquent peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour surquels les actionnaires ont été dûment informés.
- III. Que l'assemblée générale des obligataires de la Société a approuvé à l'unanimité l'ordre du jour de la présente assemblée en date du 21 juillet 2003, une copie de cette assemblée restant annexée au présent acte pour être soumis ensembles aux formalités de l'enregistrement.
 - IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Transfert du siège social statutaire, du siège de direction effective et de l'administration centrale de la Société du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Italie, et adoption de la nationalité italienne.
- 2. Modification de la dénomination sociale SIND INTERNATIONAL S.A. en SIND INTERNATIONAL S.p.A., et refonte complète des statuts pour les adapter à la législation italienne.
 - 3. Approbation des comptes intérimaires de la Société au 31 mars 2003 préparés sur base des lois italiennes.
 - 4. Révocation de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société.
 - 5. Nomination de nouveaux administrateurs.
 - 6. Nomination du collège des commissaires.

Déclaration

Le Président de l'assemblée générale déclare que la Société entend transférer son siège statutaire et son siège de direction effective en Italie.

La présente assemblée générale a pour objet de décider le transfert du siège statutaire, de direction effective et de l'administration centrale de la société du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Italie, et plus spécialement à Milan, Via Bigli 21, cela étant l'adresse de sa succursale italienne, laquelle sera ainsi consolidée, et sera dorénavant le siège statutaire de la Société, dans les formes et conditions prévues par la loi luxembourgeoise.

De plus il est nécessaire d'ajuster les statuts de la société à la loi du nouveau pays du siège social.

L'assemblée générale des actionnaires, composée de tous les actionnaires, après s'être considérée comme régulièrement constituée, et après avoir constaté que l'assemblée générale des obligataires de la Société, avec tous les obligataires présents ou représentés, a approuvé l'ordre du jour de la présente assemblée, approuve l'exposé du Président.

Après l'examen des différents points à l'ordre du jour, et après délibération, par vote unanime et séparé pour chacune des résolutions ci-après, les actionnaires ont pris à l'unanimité des résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de l'unanimité des actionnaires, que le siège social statutaire, le principal établissement, l'administration centrale et le siège de direction effective de la Société sont transférés, sans modification de la personnalité juridique de la Société, de Luxembourg en Italie, et plus spécialement à Milan, Via Bigli 21, cela étant l'adresse de sa succursale italienne, laquelle sera ainsi consolidée, et sera dorénavant le siège statutaire de la Société.

En conséquence de ce transfert, la Société change de la nationalité luxembourgeoise vers la nationalité italienne et sera dorénavant soumise à la législation italienne.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'assemblée générale décide de modifier les statuts de la Société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation italienne.

La Société changera sa dénomination de SIND INTERNATIONAL S.A. en SIND INTERNATIONAL S.p.A.

Une copie des statuts en langue italienne, tels qu'approuvés par l'assemblée, conforme à la législation italienne, est jointe en annexe.

Etant entendu que les formalités prévues par la loi italienne en vu de faire adopter ces nouveaux statuts en conformité avec la loi italienne devront être accomplies.

Troisième résolution

Après la présentation des comptes intérimaires de la Société clos au 31 mars 2003, et préparés en vertu des règles comptables italiennes (et présentés en langue italienne), l'assemblée générale les a approuvés.

Ces comptes annuels «italiens», après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent procès-verbal pour être soumis en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires révoque avec effet immédiat le mandat de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer en conformité avec la loi italienne les personnes suivantes comme administrateurs, dont le mandat arrivera à terme lors de l'assemblée générale annuelle convoquée pour l'approbation du bilan au 31 décembre 2005:

- 1) Gianpietro Benedetti, né à Udine (Italie) le 16 mai, 1942, Président, demeurant à Tricesimo (Udine), Via San Michele 36;
 - 2) Teresa Zoratti, née à Udine, le 19 janvier, 1919, demeurant à Buttrio (Udine), Via GB Beltrame 22.

Les administrateurs ainsi nommés, Madame Bruna Beltramini et Mademoiselle Giovanna Vianello, chacun agissant à titre individuel, auront tous les pouvoirs pour accomplir toutes formalités et procédures nécessaires ou requises pour finaliser le transfert en conformité avec les lois italiennes.

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer un Collège des Commissaires (Collegio sindacale) composé de 3 (trois) membres titulaires (sindaci effettivi) et de 2 (deux) membres suppléants (sindaci supplenti):

- (a) Sont nommés membres titulaires du Collège des Commissaires (Collegio sindacale):
- 1) Angelo Casò, né à Milan, le 11 août 1940, demeurant à Milan, Via Bigli 21;
- 2) Guido Croci, né à Milan, le 4 mars 1959, ayant élu domicile à l'étude Casò à Milan, Via Bigli, 21;
- 3) Carlo Galli, né à Ivrea (TO), le 20 septembre 1969, demeurant à Milan, Piazza F. Meda 5.
- (b) Sont nommés membres suppléants du Collège des Commissaires (Collegio sindacale):
- 1) Augusto Clerici Bagozzi, né à Asola (MN) le 14 juillet 1940, ayant élu domicile à l'étude Casò à Milan, Via Bigli 21;
- 2) Serenella Rossano, née à Agordo (BL) le 15 novembre 1964, ayant élu domicile à l'étude Casò à Milan, Via Bigli, 21;

lesquels seront rémunérés sur base des tarifs professionnels minima en vigueur et dont le mandat arrivera à terme lors de l'assemblée générale annuelle convoquée pour l'approbation du bilan au 31 décembre 2005.

Déclaration Pro Fisco

L'assemblée générale constate que le droit d'apport redû par la Société conformément à la loi luxembourgeoise, s'élevant à la somme de EUR 310,- lors de sa constitution en date du 15 avril 1993 a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg.

Elle décide que le transfert du siège ne devra pas donner lieu à la constitution d'une nouvelle société, même du point de vue fiscal.

Clôture de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué sans nul préjudice à la somme de EUR 2.800,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une traduction française, et en cas de divergence entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire soussigné par nom, prénom, état et demeure ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Dusemon, G. Saddi, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, vol. 139S, fol. 91, case 6.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

J. Delvaux.

(051339.3/208/229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

R. C. Luxembourg B 42.630.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société en date du 20 juin 2003

La durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance ayant été fixée à une année, l'Assemblée nomme les membres suivants pour une durée d'une année, expirant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2004:

- Monsieur Michel Dupont
- Monsieur Raymond Kirsch
- Monsieur Willy Stricker

Le mandat du Réviseur d'Entreprises, REVILUX, est renouvelé pour une durée d'une année expirant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2004.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051358.3/1122/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

RESITALIA MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 95.324.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirteenth of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

RESITALIA EQUITY S.à r.l., a limited liability company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, incorporated today by the undersigned notary, represented by Mr Bart Zech, jurist, residing in F-57570 Rodemack, 3, rue de la Glèbe, by virtue of a proxy given on May 13, 2003.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacity, has drawn up the following articles of incorporation of a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Form, Name

There is established by the single shareholder a private limited liability company («société à responsabilité limitée») (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, (the «Law»), by article 1832 of the Civil Code and by the present articles of Incorporation (the «Articles of Association»).

The Company is initially composed of one single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of RESITALIA MANAGEMENT, S.à r.l.

Registered Office

The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Object

The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings. The Company may in particular act as managing, unlimited partner in limited partnerships or partnerships limited by shares.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by the law, as the case may be.

Chapter II. Capital, Shares

Issued capital

The issued capital of the Company is set at thirteen thousand euro (EUR 13,000.-) divided into five hundred twenty (520) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem, from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Shares

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may transfer freely its shares.

When the Company is composed of several shareholders (i) the shares may be transferred freely amongst shareholders and (ii) the shares may be transferred to non-shareholder(s) only with the authorisation, granted at a general meeting of shareholders, of the shareholders representing at least three quarters (3/4) of the issued capital.

Without prejudice to the foregoing provisions, no transfer of shares in the Company may be effected in any manner whatsoever without the simultaneous transfer of the same proportion of shares, representing the nearest entire amount of shares, in any limited partnership or partnership limited by shares of which the Company is the managing, unlimited partner and any transfer of shares in the Company shall be deemed to comprise the appropriate transfer of shares in such limited partnership or partnership limited by shares.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Increase and reduction of issued capital

The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation.

Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Board of Directors, Statutory auditors

Board of Directors

The Company will be managed by a board of directors (the «Board of Directors») composed of four members (4) members who need not be shareholders (the «Directors»). No remuneration shall be paid to the Directors.

The Directors will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, each time upon proposal of two candidates by a shareholder holding 25% of the share capital of the Company, for a period not exceeding one (1) year, and they will hold office until their successors are elected. They are eligible for reelection, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Meetings of the Board of Directors

The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»), each time for a one (1) year period. The Chairman shall be chosen according to a rotation mechanism, so that the Directors proposed by one shareholder shall alternate with the Directors proposed by the other shareholder(s) as Chairman. It may also appoint a secretary (the «Secretary»), who need not be a Director.

The Board of Directors will meet at least quarterly and, in addition, each time upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened by the Chairman if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director as chairman pro tempore by vote of the majority of the Directors present or represented at such meeting. In the absence of the Secretary (if any) or if no Secretary has been appointed by the Board of Directors, the chairman of the meeting may appoint any person as secretary pro tempore.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all Directors entitled to attend, at least one (1) week's notice of Board of Directors meetings shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place as well as the agenda of the meeting of Board of Directors and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board of Directors meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place in the European Union as the Board of Directors may from time to time determine. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxyholder.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office, provided that one Director at least of each group of Directors proposed by one shareholder shall attend such meeting. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting, save for the Majority Decisions which require unanimous approval of all the directors. Such majority Decisions relate to (i) the change of the purpose and nature of the Company or any partnership of which the Company is the unlimited, managing partner, (ii) the voluntary liquidation of any, direct or indirect, subsidiary of the Company or any partnership of which the Company is the unlimited, managing partner other than simultaneously with the liquidation of the Company or any partnership of which the Company is the unlimited, managing partner, (iii) the (direct or indirect) transfer of

ownership of or title to or use of, in exchange of a consideration or free of charge, in ordinary or extraordinary conditions, for whatever title including as a consequence of sale, or contribution, or disposal, or usufruct, or lease or any other means, of all, or substantially all of the assets of any, direct or indirect, subsidiary of the Company or any partnership of which the Company is the unlimited, managing partner; (iv) the appointment of a statutory auditor for any direct subsidiary of the Company or any partnership of which the Company is the unlimited, managing partner, (v) any material changes to the business plan agreed for any limited partnership or partnership limited by shares of which the Company is the managing, unlimited partner, (vi) the change to the by-laws, corporate structure, governance, organisation and/or dividend policy for any direct subsidiary of the Company or any partnership of which the Company is the unlimited, managing partner and (vii) the delegation and revocation of any delegation to any one single Director or any group of Directors of the power to (a) call, on behalf of the Company or any limited partnership or partnership limited by shares of which the Company is the managing, unlimited partnership or partnership or partnership or partnership or partnership or by shares of which the Company is the managing, unlimited partner or (b) issue any shares of whatever class or otherwise increase the issued share capital under the authorized share capital of the Company or any limited partnership or partnership limited by shares of which the Company is the managing, unlimited partner.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors

Minutes of meetings of the Board of Directors

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

The Secretary (if any) will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors.

Copies or extracts of the minutes of the Board of Directors which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two Directors.

Powers of the Board of Directors

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles of Incorporation to the single shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors.

Delegation of Powers

The Board of Directors may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Directors or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such power.

Statutory Auditors

The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Chapter IV. Meeting of shareholders

General meeting of shareholders

If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Directors to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the Board of Directors, subsidiarily, by the auditor or, more subsidiarily, by shareholders representing half (1/2) of the issued capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Chairman will preside at all general meetings of the shareholders, except that in his absence the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority of the shareholders present or represented at such meeting.

General meeting of shareholder, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Powers of the meeting of shareholders

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Directors by the Law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Annual General Meeting

The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last day of April at 9:00 a.m..

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Procedure, Vote

Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the issued capital.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half (1/2) of the issued capital.

One vote is attached to each share.

Minutes of meetings of the shareholders

The Secretary (if any) will be responsible for keeping the minutes of the general meetings of shareholders.

Copies or extracts of the minutes of the general meetings of shareholders which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two Directors

Chapter V. Financial year, Distribution of profits

Financial Year

The Company's financial year begins on the first day of January in every year and ends on the last day of December of the same year.

Adoption of financial statements

At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Appropriation of Profits

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by the Law, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Dissolution, Liquidation

The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Chapter VII. Applicable Law

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law, as amended.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amount mentioned hereafter:

Shareholder	Subscribed	Number	Amount
	capital	of shares	paid in
RESITALIA EQUITY, S.à r.l., previously named,	EUR 13,000	520	EUR 13,000
Total:	EUR 13,000	520	EUR13,000

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2003.

Extraordinary general meeting

The appearing party in its capacity as sole Shareholder of the Company, has passed the following resolutions:

- 1. Resolved to set at four (4) the number of Directors and further resolved to elect the following as Directors:
- 1. Mr Giuseppe Statuto, entrepreneur, residing in 12 Via Marconi, I-81030 Casaluce.
- 2. Mr Marco Stoppelli, manager, residing in 45 Via Giulio Palermo, I-80131 Napoli.
- 3. Mr Luciano Salzano, consultant, residing in 51G, Via M. Lieti A Capodimonte, I-80131 Napoli.
- 4. Mr Romano Zanetti, consultant, residing in 34, Via Frattina, I-00187 Roma.

The term of office of the directors r shall end at the general meeting called to approve the annual accounts of the accounting year 2003.

2. The registered office shall be at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes (Grand Duchy of Luxembourg).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Belvaux, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu

RESITALIA EQUITY, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, constituée aujourd'hui par le notaire soussigné, représentée par Monsieur Bart Zech, juriste, demeurant à F-57570 Rodemack, 3, rue de la Glèbe, en vertu d'une procuration délivrée le 13 mai 2003.

Laquelle procuration, signée par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant a dressé en sa qualité susmentionnée les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise:

Chapitre Ier. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1er. Forme, Dénomination

Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), par les articles 1832 et suivants du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

La Société adopte la dénomination RESITALIA MANAGEMENT, S.à r.l.

Art. 2. Siège social

Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil de Gérance.

Art. 3. Objet

La Société a pour objet la prise de participations et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier agir en qualité d'associé-commandité gérant de sociétés en commandite simples ou sociétés en commandite par actions.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou dans les droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations et de promesses de paiement.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital social

Le capital émis de la Société est fixé à treize mille euros (EUR 13.000,-) divisé en cinq cent vingt (520) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales d'associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans l'actif social et une voix aux assemblées générales des associés.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou, le cas échéant, des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique.

Si la Société a plusieurs associés, (i) les parts sociales sont librement cessibles entre associés et (ii) les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social donné en assemblée générale.

Sans préjudice des dispositions précédentes, aucune cession de parts sociales de la Société ne peut être effectuée de quelque manière que ce soit sans cession simultanée de la même proportion d'actions correspondant au nombre entier d'actions le lus proche dans une société en commandite simple ou société en commandite par actions dont la Société est l'associé commandité gérant et toute cession de parts sociales de la Société sera réputée inclure la cession du nombre d'actions approprié de ces sociétés en commandite simple ou en commandite par actions.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers q'après qu'elles avaient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social

Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associées adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification de ces Statuts.

Art. 8. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre évènement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Chapitre III. Conseil de Gérance, Commissaires aux comptes

Art. 9. Conseil de Gérance

La Société est gérée par un Conseil de Gérance (ci-après le «Conseil de Gérance») composé de quatre membres (4), associés ou non (ci-après les «Gérants»). Aucune rémunération ne sera payée aux Gérants.

Les Gérants seront nommés par l'associé unique ou les associés, selon le cas, à chaque fois sur proposition de deux candidats par un associé détenant 25 % du capital social de la Société, pour une durée qui ne peut dépasser un an (1), et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles, mais ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou, selon le cas, des associés.

Art. 10. Réunions du Conseil de Gérance

Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le «Président») pour une durée d'un an à chaque fois. Le Président sera choisi conformément à un mécanisme de notation de sorte que les Gérants proposés par un associé alterneront comme Président avec les Gérants proposés par l'autre associé. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira au moins trimestriellement, et à chaque fois qu'il sera convoqué par le Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux Gérants quelconques le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, sauf qu'en son absence le Conseil de Gérance pourra nommer un autre Gérant président temporaire par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à une telle réunion. En cas d'absence du Secrétaire (s'il y en a) ou si aucun Secrétaire n'a été nommé par le Conseil de Gérance, le président de la réunion peut nommer toute personne secrétaire temporaire.

Avis écrit, par fax ou télégramme, de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants au moins une (1) semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous les Gérants qui ont droit d'assister à cette réunion. Toute convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour ainsi que l'indication des affaires qui y seront traitées. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par fax ou par télégramme, de chaque Gérant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit dans l'Union Européenne que le Conseil de Gérance peut de temps en temps déterminer. Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant un autre Gérant comme son mandataire.

Le quorum requis pour les Conseils de Gérance est la majorité des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous condition qu'un Gérant au moins de chaque groupe de Gérants proposé par un associé soit présent à la réunion. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion, exception faite des Décisions Majoritaires qui requièrent l'approbation unanime de tous les Gérants. De telles Décisions Majoritaires sont relatives à (i) le changement de l'objectif et de la nature de la Société ou d'une société en commandite dont la Société est l'associé commandité gérant, (ii) la liquidation volontaire d'une filiale directe ou indirecte de la Société ou d'une société en commandite dont la Société est l'associé commandité gérant qui n'a pas lieu en même temps que la liquidation de la Société ou d'une société en commandite dont la Société est l'associé commandité gérant, (iii) le transfert (direct ou indirect) de la propriété ou du droit sur ou de l'usage de la totalité ou de la quasi-totalité de tous les avoirs d'une filiale directe ou indirecte de la Société ou de toute société en commandite simple ou par actions dont la Société est l'associé commandité gérant, en échange d'une contrepartie ou à titre gratuit, selon des conditions ordinaires ou extraordinaires, à quelque titre que se soit, y compris résultant de la vente ou l'apport, la disposition, l'usufruit, la location ou de tout autre procédé; (iv) la nomination d'un commissaire aux comptes pour une filiale directe de la Société ou d'une société en commandite simple ou par actions dont la Société est l'associé commandité gérant, (v) tout changement matériel au plan d'affaires convenu pour toute société en commandite simple ou en commandite par actions dont la société est l'associé commandité gérant, (vi) un changement des statuts, de la structure sociale, de la gouvernance, de l'organisation et/ou de la politique de distribution de dividendes de toute filiale directe de la Société ou à toute société en commandite dont la Société est l'associé commandité gérant, et (vi) la délégation et la révocation d'une délégation à un Gérant unique ou à un groupe de Gérants du pouvoir (a) de demander, au nom et pour le compte de la Société ou de toute société en commandite simple ou par actions dont la société est l'associé commandité gérant, la conversion ou l'exercice de tout droit en vertu d'emprunts, obligations, promesses de paiement, certificats d'option ou autres droits donnant accès au capital social de la Société ou de toute société en commandite simple ou par actions dont la Société est l'associé commandité gérant ou (b) d'émettre des parts d'une quelconque classe ou d'augmenter d'une façon différente le capital émis dans le cadre du capital autorisé de la Société ou de toute société en commandite simple ou par actions dont la Société est l'associé commandité gérant.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un écrit ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance seront signés par le président et par le secrétaire de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Le Secrétaire (s'il y en a un) sera responsable de la rédaction des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a un) ou par deux membres quelconques du Conseil de Gérance.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil de Gérance

Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 13. Délégation de pouvoirs

Le Conseil de Gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

Art. 14. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Gérants quelconques, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 15. Commissaire aux comptes

Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Assemblée des associés

Art. 16. Assemblée générale des associés

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le commissaire aux comptes, ou à son défaut, par des associés représentant la moitié (1/2) du capital émis. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi q'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés seraient présents ou représentés à une assemblée générale et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme, une autre personne comme mandataire, laquelle peut ne pas être associée.

Le Président présidera à toute assemblée générale des associés, excepté le cas où en son absence l'assemblée générale des associés peut nommer toute autre personne président temporaire par un vote de la majorité des associés présents ou représentés à une telle assemblée.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil de Gérance

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale

Toute assemblée générale des associés de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la Loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporterait plus de vingt-cinq (25) associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans l'avis de convocation de l'assemblée le dernier jour d'avril à 9.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 19. Procédure - Vote

Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixées pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital émis.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant au moins la moitié (1/2) du capital émis.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 20. Procès-verbaux des assemblées des associés

Le Secrétaire (s'il y en a) sera responsable de la rédaction des procès-verbaux des assemblées générales des associés. Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a) ou par deux directeurs quelconques.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 21. Année sociale

L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 22. Approbation des comptes annuels

A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit le bilan annuel et le compte des profits et pertes conformément à la Loi.

Le bilan annuel et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire peuvent prendre au siège social communication de ces documents financiers. Si la Société plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze (15) jours qui précèdent la date de l'assemblée générale annuelle.

Art. 23. Affectation des bénéfices

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale requis par la Loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou, le cas échéant, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le Conseil de Gérance peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Le Conseil de Gérance déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, liquidation

La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des présents Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 25. Loi applicable

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi, telle que modifiée.

Souscription et paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et a libéré en espèces le montant ci-après énoncé:

Associée	CapitalNombre de		Libération	
	souscrit	parts	(EUR)	
		sociales		
RESITALIA EQUITY, S.à r.l., prénommée	EUR 13.000,-	520	EUR 13.000,-	
Total:	EUR 13.000,-	520	EUR13.000,-	

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution de la Société et finit le dernier jour de décembre deux mille trois.

Assemblée générale extraordinaire

La partie comparante, agissant en tant qu'associée unique de la Société, a pris les résolutions suivantes:

- 1. décide de fixer à quatre (4) le nombre de Gérants et décide en outre de nommer les personnes suivantes comme Gérants:
 - 1. Monsieur Giuseppe Statuto, entrepreneur, demeurant au 12 Via Marconi, I-81030 Casaluce;
 - 2. Monsieur Marco Stoppelli, manager, demeurant au 45 Via Giulio Palermo, I-80131 Naples;
 - 3. Monsieur Luciano Salzano, consultant, demeurant au 51G, Via M. Lieta A Capodimonte, I-80131 Naples;
 - 4. Monsieur Romano Zanetti, consultant, demeurant au 34, Via Frattina, I-00187 Rome.

Les mandats des gérants prendront fin à l'issue de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2003.

2. Le siège social est fixé à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes (Grand-Duché de Luxembourg).

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire soussigné.

Signé: B. Zech, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 2003, vol. 877, fol. 30, case 2. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 juin 2003.

J.-J. Wagner.

(051516.3/239/574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

NAMUR RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 27.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00693, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

A. Schwachtgen.

(051326.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

NAMUR RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 27.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00699, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

A. Schwachtgen.

(051330.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

NAMUR RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 27.110.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire prise sous seing privé tenue en date du 15 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00687, que:

- Monsieur Stephan Herrmann, diplômé en Sciences commerciales, né le 13 octobre 1968 à Koblenz, Allemagne, demeurant à 120, Dabringhauser Strasse, D-51067 Koeln, Allemagne, a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2003 (confirmé par l'AG du 15 avril 2003).
- Monsieur Gilmour Buchan Black, administrateur de sociétés, né le 3 janvier 1951 à Dundee, Ecosse, demeurant à 57, Bronsteeweg, 2101 AB Heemstede, Pays-Bas, a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet au 1er janvier 2003 (confirmé par l'AG du 15 avril 2003).
- Monsieur Robert Franz Meindl, administrateur de sociétés, né le 12 juillet 1955 à Wegscheid, demeurant à 45, Kyffhäuserstr., D-85579 Neubiberg, a été confirmé comme administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2003 (confirmé par l'AG du 15 avril 2003).
- Monsieur Dr. Peter Ingenlath, administrateur de sociétés, né le 18 mai 1958 à Duisburg, demeurant à 78, Trierer Str., D-53115 Bonn, a été confirmé comme administrateur avec effet au 1er janvier 2003 (confirmé par l'AG du 15 avril 2003).
- La société BDO LUXEMBOURG, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 12.039, avec siège social à 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg a démissionné comme commissaire aux comptes avec effet au 15 avril 2003.

La société KPMG AUDIT, avec siège social à 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a été nommée comme commissaire aux comptes pour la durée d'une année.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

A. Schwachtgen.

(051325.3/230/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 21.278.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2003, le Conseil d'Administration de la SICAV ACM INTERNA-TIONAL TECHNOLOGY FUND a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la SICAV ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2004:

David H. Dievler

Robert C. Alexander

John D. Carifa

William H. Henderson

Takashi Miyasaka

Yves Prussen

Robert C. White

2. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Approbation a été donné aux comptes annuels, au rapport de gestion du Conseil d'Administration et au rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice social terminé le 31 mars 2003. Pour la période close le 31 mars 2003, tout revenu net sur investissements, le cas échéant, sera réinvesti.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051099.3/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ING MULTI-STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.256.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

Signatures

(051322.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

HERRERO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 68.481.

Par décision du Conseil de gérance du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Christophe Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été coopté au Conseil de gérance, en remplacement de Mme Birgit-Honeff, démissionnaire.

M. Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions de Gérant, avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil de gérance se compose dorénavant comme suit: MM. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour HERRERO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03801. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051520.3/1017/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

LO SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 71.379.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2003

En date du 27 février 2003 l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2002
- de renouveler les mandats de Me Francine Keiser, Monsieur Patrick Odier, Monsieur Philippe A. Sarasin, Monsieur Peter E.F. Newbald, Monsieur Yvar Mentha et Monsieur Jean-Claude Ramel en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051290.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 64.681.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2003

En date du 8 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2002 après avoir payé un dividende de SEK 1.153.386,- le 21 mai 2003,
- de prendre note de la démission de Madame Gisèle Détaille-Ochelen le 1er juillet 2002,
- de ratifier la cooptation de Monsieur Jeroen van der Molen, en qualité d'administrateur, le 2 juillet 2002 en remplacement de Madame Gisèle Détaille-Ochelen, démissionnaire,
- D'élire Monsieur Jeroen van der Molen en qualité d'Administrateur, pour une durée de un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004,
- De réélire Monsieur Danckert Mellbye et Monsieur Tor Dunér en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004,
- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes pour un mandat d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051293.3/1024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.629.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société en date du 20 juin 2003

L'Assemblée constate que le mandat des administrateurs expire à la date de l'Assemblée Générale annuelle qui sera tenue en 2004 et qu'il n'y a donc pas lieu de nommer de nouveaux administrateurs.

La durée du mandat du Commissaire aux Comptes ayant été fixée à une année, l'Assemblée procède à la nomination de M. Camille Thommes pour une durée d'une année. Ce mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2004.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051355.3/1122/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

FINPIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 85.581.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

FINPIE S.A.

V. Arno' / G. Diederich

Administrateurs

(051301.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

ING INDEX LINKED FUND II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 78.496.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

Signatures

(051327.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

GROSVENOR SQUARE HOTEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. BRE/GROSVENOR, S.à r.l.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 94.377.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 11 août 2003

L'associé unique accepte la démission de BRE/MANAGER L.L.C., une Limited Liability Company régie selon les lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal siège d'activité au 345 Park Avenue, New York 10154, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant unique de la société et nomme, à compter du 11 août 2003, BRE/MANAGER IV L.L.C., une Limited Liability Company régie selon les lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal siège d'activité au 345 Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant unique de la Société pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

GROSVENOR SQUARE HOTEL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05188. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052122.3/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

COMPAGNIE DE PYTHAGORE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 60.215.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 10 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social, 42, Rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire

- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 7. Nominations statutaires
- 8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- 9. Divers

I (04438/000/22) Le Conseil d'Administration.

AREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 78.976.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 10 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 27, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

I (04437/000/20)

Le Conseil d'Administration.

FUNDUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 29.602.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2003
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 6. Divers

I (04210/795/17)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE DU RUBICON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 60.214.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 10 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social, 42, Rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

- 7. Nominations statutaires
- 8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- 9. Divers

1 (04439/000/22) Le Conseil d'Administration.

MICHIGAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.294.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 10 octobre 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

I (04440/000/20)

Le Conseil d'Administration.

MEDIOLUX HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.506.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

I (04441/000/20)

Le Conseil d'Administration.

SONTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 72.574.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 9 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapport de gestion du conseil d'administration concernant les exercices se clôturant au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
- 2. Rapport du commissaire aux comptes concernant les mêmes exercices.
- 3. Approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe aux comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
- 4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Affectation des résultats.
- 6. Nomination statutaire.

- 7. Délibération au sens de l'article 100 de la loi fondamentale des sociétés du 10 août 1915.
- 8. Changement du siège social.
- 9. Souscription d'un contrat de domiciliation.

I (04536/1017/21) Le Conseil d'Administration.

MONTIGNAC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 39.115.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

I (04442/000/20)

Le Conseil d'Administration.

R.I.C. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 34.992.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social 27, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

I (04443/000/20)

Le Conseil d'Administration.

BRIDGEPOINT CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 15.187.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes

- 6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 7. Nominations statutaires
- 8. Divers

I (04444/000/21) Le Conseil d'Administration.

KÖNER + KEUTZ FINANZ AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 53.993.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 7. Nominations statutaires
- 8. Divers

I (04445/000/21)

Le Conseil d'Administration.

CONSORTIUM FINANCIER AFRICAIN (CO.FI.A.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 22.102.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le mercredi 8 octobre 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
- 2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- 4. Affectation des résultats;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

I (04357/000/17)

Le Conseil d'Administration.

COFIDICO - COMPAGNIE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 5.767.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire

- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Nominations statutaires
- 7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- 8. Divers

I (04446/000/22) Le Conseil d'Administration.

MALIFRA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 18.172.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

1 (04476/029/20)

Le Conseil d'Administration.

NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 44.241.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 24 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

 Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'assemblée générale statutaire du 23 avril 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04531/755/16) Le Conseil d'Administration.

AZZURRI INTERNAZIONALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 21.198.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 septembre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Divers.

II (04160/795/15) Le Conseil d'Administration.

M.D.Z. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 35.514.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 2 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04026/755/18) Le Conseil d'Administration.

SOGEDEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 18.571.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 3 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04100/755/18) Le Conseil d'Administration.

GOLF FINANCIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 45.574.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 7 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 août 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (04206/795/14) Le Conseil d'Administration.

CODINTER, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 15.317.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le mardi 30 septembre 2003 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
- 2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- 4. Affectation des résultats;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (04125/546/17)

Le Conseil d'Administration.

ALIMENTA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 16.853.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo, le mardi 30 septembre 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
- 2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- 3. Présentation des comptes consolidés, du rapport de gestion consolidé et du rapport du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes et du rapport de gestion consolidés, pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- 5. Affectation des résultats:
- 6. Nominations statutaires:
- 7. Décision à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- 8. Divers.

II (04126/546/21)

Le Conseil d'Administration.

ARIANA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 16.633.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo, le mardi 30 septembre 2003 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
- 2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- 4. Affectation des résultats;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (04127/546/17)

Le Conseil d'Administration.

FINEXCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 77.984.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 29 septembre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
- 3. Affectation du résultat.

- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire.
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Divers.

II (04274/000/20) Le Conseil d'Administration.

NAXOS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.

H. R. Luxemburg B 34.288.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG,

die am 30. September 2003 um 12.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

- 1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars.
- 2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per 30. Juni 2003.
- 3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar.
- 4. Verschiedenes.

II (04161/795/14) Der Verwaltungsrat.

MARRONI FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 21.180.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 septembre 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Divers.

II (04162/795/15) Le Conseil d'Administration.

UNFIMER S.A., UNION FINANCIERE MERCANTILE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 27.472.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 1er octobre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (04307/795/14) Le Conseil d'Administration.

COPPERFIELD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 59.110.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 1er octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2003.

- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (04205/795/14) Le Conseil d'Administration.

OLDENBURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 23.048.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2003 à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (04284/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SPRING MULTIPLE 2002 B S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 85.618.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 30 septembre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2003, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2003.
- 4. Divers.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l.

Le Gérant Commandité

II (04406/1023/17)

VANTAGE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 33.974.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at 26, avenue de la Liberté, L-2019 Luxembourg, at 11.00 a.m., on 1st October, 2003 with the following agenda:

Agenda:

- 1. To accept the Directors' and the Auditor's reports and to approve the financial statements and accounts for the year ended 30th June, 2003.
- 2. To approve the appropriation of the results, to declare a dividend and to fix the date of payment.
- 3. To grant discharge to the Directors and to the Auditor for the proper performance of their duties.
- 4. Miscellaneous.

The resolutions will be passed by the simple majority of shares present or represented.

The shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered Office of the Company not later than twenty-four hours before the meeting.

II (04360/520/19) The Board of Directors.

XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 26.761.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on October 1st, 2003 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2003.
- 3. Ratification of the co-option of a Director.
- 4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
- 5. Miscellaneous.

II (04255/795/15)

The Board of Directors.

CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 18.440.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 1er octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Divers.

II (04254/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SPRING MULTIPLE 2002 A S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 85.607.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires par le présent avis, à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 30 septembre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2003, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2003.
- 4. Divers.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l.

Le Gérant Commandité

II (04405/1023/17)

HAMSTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 57.808.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 1er octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

II (04308/795/16) Le Conseil d'Administration.

PROMINT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 50.727.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 30 septembre 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 6. Divers.

II (04275/506/16) Le Conseil d'Administration.

AACHEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 22.239.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2003 à 16.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (04281/534/15) Le Conseil d'Administration.

ESSEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 22.200.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2003 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (04282/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LUFINA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 21.214.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (04283/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LIQUITECH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 25.816.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 1er octobre 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Divers.

II (04306/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SPRING MULTIPLE 2002 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 81.161.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 30 septembre 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2003, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2003.
- 4. Divers.

II (04404/1023/15)

Le Gérant Commandité.

TAMARIS ALTERNATIVE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 88.629.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

Signatures

(051329.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange